

Rapport annuel

au 31 décembre 2014

LBPAM OBLI COURT TERME

Part «C»

Part «D»

Part «E»

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

SICAV de droit français

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration

Liste des mandats et fonction des administrateurs

Rapport de gestion

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Président

- **M. Olivier BICHARA**
Responsable de Gestion de Portefeuille
Salle des Marchés – DOF
La Banque Postale

Administrateurs

- **SF2**
Représentée par M. Thierry MERIC
Responsable Marché Clientèle Mass Market et Patrimoniale –
Département Marchés et Politiques Clientèles DBD
La Banque Postale
- **La Banque Postale Asset Management**
Représentée par M. Vincent CORNET
Directeur de la Gestion
La Banque Postale Asset Management
- **La Banque Postale**
Représentée par M. Thierry Javois
Responsable Trésorerie Banque - DOF
La Banque Postale

Directeur Général

- **M. Iain BREMNER**
Directeur de la Gestion Crédit
La Banque Postale Asset Management

Commissaire aux comptes

- **Cabinet PHSA**
Représenté par M. Olivier GALIENNE

Liste des mandats et fonction des administrateurs

Au titre de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV.

Les Informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Olivier BICHARA			
SA à Directoire	La Banque Postale		Responsable de Gestion de Portefeuille - Salle des Marchés - DOF
SICAV LBPAM Obli Court Terme		Président du CA, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Obli Monde		RP de LBP, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme		Président du CA, Administrateur	Néant
Iain BREMNER			
SA à Directoire	La Banque Postale Asset Management		Directeur de la gestion crédit
SICAV LBPAM Obli Revenus		Directeur Général	Néant
SICAV LBPAM Obli Court Terme		Directeur Général	Néant
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme		Directeur Général	Néant
Thierry MERIC			
SA à Directoire	La Banque Postale		Responsable Marché Clientèle Mass Market et Patrimoniales - Département Marchés et Politiques Clientèles DBD
SCPI Atout Pierre Habitation		Membre du Conseil de Surveillance	Néant
SCPI Atout Pierre Habitation 2		Membre du Conseil de Surveillance	Néant
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme		RP de SF2, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Obli Court Terme		RP de SF2, Administrateur	Néant
SA LBP Image 2		Administrateur	Néant
SA LBP Image 3		Directeur Général et Administrateur	Néant
SA LBP Image 4		Directeur Général et Administrateur	Néant
SA LBP Image 5		Directeur Général Délégué	Néant
SA LBP Image 6		Directeur Général Délégué	Néant
SA LBP Image 7		Directeur Général Délégué	Néant
SPPICAV LBP Immobilier		Président du CA, Administrateur	Néant
Vincent CORNET			
SA à Directoire	La Banque Postale Asset Management	Membre du Directoire	Directeur de la gestion
SAS La Banque Postale Structured Asset Management		Président	Néant
SAS Roosevelt		Président et Membre du Directoire (jusqu'au 4 septembre 2014)	Néant 4-sept-14
SPPICAV La Banque Postale Immobilier		RP de LBPAM, Administrateur (jusqu'au 31 janvier 2014)	Néant 31-janv-14
SICAV Libertés & Solidarité		Directeur général	Néant
SICAV LBPAM Actions Amérique		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions Euro		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions France		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions Europe Monde		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions Diversifié		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions Indice Euro		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions Indice France		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions Monde		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions Midcap		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions Pacifique		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Actions 80		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Obli Court Terme		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Obli Monde		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Obli Revenus		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Profil 15		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SICAV LBPAM Profil 50		RP de LBPAM, Administrateur	Néant
SAS Asset Management Lab		Président (du 25 juin 2014 au 4 septembre 2014)	Néant du 25/05/2014 au 04/09/2014

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Thierry JAVOIS				
	SA à Directoire La Banque Postale			Responsable Trésorerie Banque - DOF
	SICAV LBPAM Obli Moyen Terme		RP de LBP, Administrateur	Néant
	SICAV LBPAM Obli Court Terme		RP de LBP, Administrateur	Néant

Informations réglementaires concernant l'OPC

Durant l'été 2014, la mise à jour du prospectus de votre SICAV a été effectuée afin (i) de tenir compte des évolutions réglementaires liées à la Directive AIFM et (ii) de préciser l'élément comptable suivant : la possibilité d'utiliser le report sur les sommes distribuables, sans modification des modalités d'affectation des actions concernées.

Commentaire de gestion

L'exercice écoulé a été marqué par des décisions non conventionnelles de la BCE aux implications majeures sur le marché obligataire court terme. La BCE a abaissé à deux reprises son taux de refinancement en juin et septembre 2014, de 0,25 % à 0,05 %. Le taux de dépôt a quant à lui été maintenu à 0 % jusqu'en juin 2014 puis abaissé en territoire négatif à - 0,10 % puis - 0,20 % en septembre 2014. Ces décisions inédites ont été accompagnées de mesures non conventionnelles telles que l'arrêt des opérations hebdomadaires de stérilisation dans le cadre du SMP, deux opérations de prêts à long terme ciblées (TLTRO) destinées à financer l'économie réelle et la mise en place d'un programme d'achat d'ABS et d'obligations sécurisées.

La baisse des taux directeur et des liquidités excédentaires qui se sont stabilisées autour de 125 milliards ont amené les taux courts des pays core de la zone euro en territoire négatifs tandis que les spread de crédit se sont resserrés à des niveaux extrêmement bas.

Dans cet environnement caractérisé par des taux bas voire négatifs, nous avons conservé une allocation surpondérée par rapport au benchmark afin de bénéficier au mieux du mouvement de baisse des taux et nous avons privilégié les émetteurs avec une rémunération positive. Nous avons ainsi surpondéré les pays périphériques par rapport à l'Allemagne, mais également le crédit par rapport aux souverains.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net du FCP.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

Une référence aux performances de l'OPC est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting ») :

www.labanquepostale-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Distribution des dividendes

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions C** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/12/11	2012	Néant	Néant	Néant
31/12/12	2013	Néant	Néant	Néant
31/12/13	2014	Néant	Néant	Néant

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions D** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/12/11	2012	1 085 354,11	0	1 085 354,11
31/12/12	2013	1 080 272,06	0	1 080 272,06
31/12/13	2014	364 879,88	0	364 879,88

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions E** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/12/11	2012	Néant	Néant	Néant
31/12/12	2013	Néant	Néant	Néant
31/12/13	2014	Néant	Néant	Néant

Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : www.labanquepostale-am.fr.

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	110 378 072,41	95 857 591,75
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	99 684 169,25	87 334 771,09
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	99 684 169,25	87 334 771,09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	1 122 087,40	2 168 796,58
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 122 087,40	2 168 796,58
Titres de créances négociables	1 122 087,40	2 168 796,58
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 558 020,76	6 332 864,08
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 558 020,76	6 332 864,08
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	13 795,00	21 160,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	13 795,00	21 160,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	79 179,36	118 431,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	79 179,36	118 431,20
Comptes financiers	724,24	474,78
Liquidités	724,24	474,78
Total de l'actif	110 457 976,01	95 976 497,73

BILAN PASSIF AU 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
Capitaux propres		
Capital	108 735 117,53	94 354 050,04
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	3 551,12
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-641 277,27	-742 341,77
Résultat de l'exercice (a, b)	2 257 620,29	2 180 992,48
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	110 351 460,55	95 796 251,87
Instruments financiers	14 162,58	21 913,57
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	14 162,58	21 913,57
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 085,00	21 450,00
Autres opérations	77,58	463,57
Dettes	92 352,88	158 332,29
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	92 352,88	158 332,29
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	110 457 976,01	95 976 497,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR EUREX BOBL 0314	0,00	2 737 460,00
EUR EUREX BOBL 0315	2 345 040,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
GR SCHATZ 0314	0,00	16 545 000,00
GR SCHATZ 0315	9 887 010,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swap de performance		
SWP DE PERF 06/04/16	1 800 000,00	13 000,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	25,78	4,83
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 097 441,43	2 827 533,37
Produits sur titres de créances	52 000,00	170 799,46
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	318,79	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	3 149 786,00	2 998 337,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	172,31	328,15
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	38,47	807,46
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	210,78	1 135,61
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	3 149 575,22	2 997 202,05
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 032 931,91	914 095,48
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 116 643,31	2 083 106,57
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	140 976,98	97 885,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	2 257 620,29	2 180 992,48

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPC et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les cours des obligations sont déterminés à partir de contributions données par EMTS pour les titres d'état en € et par Bloomberg (BGN) pour les autres titres. Dans le cas où les cours contribués par EMTS ou Bloomberg ne sont pas représentatifs ou inexistant, un autre contributeur est retenu ou le cours est évalué à sa valeur probable de négociation selon une procédure interne.

2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion
4. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.

5. À l'exception des Bons du Trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière, peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.

6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché.

La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.

7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.

b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
- a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futur (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
 - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
 - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.
 - d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.

Les opérations d'échange et les produits de bilan intégrant de dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) standards ou développées par la société de gestion.

9. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
11. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,196 % TTC de l'actif net pour l'action D. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
- Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,196 % TTC de l'actif net pour l'action C. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat
- Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,196 % TTC de l'actif net pour l'action E. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
12. Pour l'action C, le taux global de frais de gestion (hors frais de transactions) est de 1 % TTC sur l'actif moyen annuel, le taux annuel étant de 1,00 %
- Pour l'action D, le taux global de frais de gestion (hors frais de transactions) est de 1 % TTC sur l'actif moyen annuel, le taux annuel étant de 1,00 %.
- Pour l'action E, le taux global de frais de gestion (hors frais de transactions) est de 0.50 % TTC sur l'actif moyen annuel, le taux annuel étant de 0,50 %.
13. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
14. Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée du mois de décembre.
15. La SICAV est un OPC de capitalisation pour les actions C, et de capitalisation et/ou distribution pour les actions D et E.

Pour les actions D et les actions E, l'assemblée générale de la SICAV décide chaque année de l'affectation des résultats et de la possibilité de distribuer des acomptes.

16. Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action C	Actions D et E
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Distribution (totale ou partielle) et/ou Report (total ou partiel) et/ou Capitalisation (totale ou partielle) sur décision de la société de gestion (à compter du 1 ^{er} janvier 2013)	Distribution (totale ou partielle) et/ou Report (total ou partiel) et/ou Capitalisation (totale ou partielle) sur décision de la société de gestion (à compter du 1 ^{er} janvier 2013)

2. Évolution de l'actif net au 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
Actif net en début d'exercice	95 796 251,87	92 054 097,45
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	31 398 384,82	17 322 903,25
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 314 689,93	-13 083 057,89
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	239 860,31	451 893,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-785 351,48	-1 054 512,63
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	58 605,00	30 450,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-115 740,00	-127 015,72
Frais de transactions	-7 163,83	-7 515,60
Différences de change	7,08	-3 610,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-669 717,71	-731 189,39
Différence d'estimation exercice N	76 740,48	746 458,19
Différence d'estimation exercice N-1	-746 458,19	-1 477 647,58
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-749,01	-59 024,89
Différence d'estimation exercice N	757,42	1 506,43
Différence d'estimation exercice N-1	-1 506,43	-60 531,32
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-364 879,88	-1 080 272,06
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 116 643,31	2 083 106,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	110 351 460,55	95 796 251,87

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Mortgages négociés sur un marché réglementé ou assimilé	143 317,55	0,13
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	94 052 035,98	85,23
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 488 815,72	4,97
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	99 684 169,25	90,33
Titres de créances		
Bons du Trésor	1 122 087,40	1,02
TOTAL Titres de créances	1 122 087,40	1,02
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Taux	2 345 040,00	2,13
TOTAL Opérations de couverture	2 345 040,00	2,13
Autres opérations		
Autres	1 800 000,00	1,63
Taux	9 887 010,00	8,96
TOTAL Autres opérations	11 687 010,00	10,59

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	94 052 035,98	85,23	0,00	0,00	5 632 133,27	5,10	0,00	0,00
Titres de créances	1 122 087,40	1,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724,24	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	2 345 040,00	2,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	9 887 010,00	8,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 753 264,43	5,21	21 138 282,74	19,16	52 371 758,88	47,46	20 277 545,65	18,38	143 317,55	0,13
Titres de créances	0,00	0,00	1 122 087,40	1,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	724,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 345 040,00	2,13	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	9 887 010,00	8,96	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		DKK				Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	59,13	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2014
Créances	
Souscriptions à recevoir	3 634,62
Coupons et dividendes en espèces	75 544,74
Total des créances	79 179,36
Dettes	
Frais de gestion	92 180,57
Autres dettes	172,31
Total des dettes	92 352,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
LBPAM OBLI COURT TERME C		
Actions souscrites durant l'exercice	501 791,38403	13 401 380,98
Actions rachetées durant l'exercice	-278 423,98380	-7 425 588,04
Solde net des souscriptions/rachats	223 367,40023	5 975 792,94
LBPAM OBLI COURT TERME D		
Actions souscrites durant l'exercice	907 298,18070	16 166 370,46
Actions rachetées durant l'exercice	-548 068,43009	-9 765 188,01
Solde net des souscriptions/rachats	359 229,75061	6 401 182,45
LBPAM OBLI COURT TERME E		
Actions souscrites durant l'exercice	153,38176	1 830 633,38
Actions rachetées durant l'exercice	-10,39244	-123 913,88
Solde net des souscriptions/rachats	142,98932	1 706 719,50

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
LBPAM OBLI COURT TERME C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM OBLI COURT TERME D	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM OBLI COURT TERME E	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2014
LBPAM OBLI COURT TERME C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	391 862,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
LBPAM OBLI COURT TERME D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	629 915,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
LBPAM OBLI COURT TERME E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 153,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	1 271 905,83
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 558 020,76
	FR0007074836	LBPAM OBLI CONVERGENCE EUROPE M	548 929,00
	FR0011350677	LBPAM OBLI CROSSOVER I	1 319 460,00
	FR0010706531	LBPAM OBLI PARTENAIRES EUROPE FCP	355 254,00
	FR0010736652	LBPAM PREMIERE OBLI INFLATION M	2 425 263,76
	FR0010392951	LBPAM TRESORERIE 5DEC FCP	4 909 114,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2014	31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	3 551,12
Résultat	2 257 620,29	2 180 992,48
Total	2 257 620,29	2 184 543,60
LBPAM OBLI COURT TERME C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	896 251,88	853 764,05
Total	896 251,88	853 764,05
LBPAM OBLI COURT TERME D		
Affectation		
Distribution	285 085,11	320 433,42
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 007 725,32	983 231,64
Total	1 292 810,43	1 303 665,06
Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	3 563 563,92316	3 204 334,17255
Distribution unitaire	0,08	0,10
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00
LBPAM OBLI COURT TERME E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	68 557,98	27 114,49
Total	68 557,98	27 114,49

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2014	31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-641 277,27	-742 341,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-641 277,27	-742 341,77
LBPAM OBLI COURT TERME C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-256 228,69	-292 417,41
Total	-256 228,69	-292 417,41
LBPAM OBLI COURT TERME D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-369 306,84	-442 322,40
Total	-369 306,84	-442 322,40
LBPAM OBLI COURT TERME E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-15 741,74	-7 601,96
Total	-15 741,74	-7 601,96

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2010	29/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Actif net Global en EUR	115 025 827,08	99 915 221,42	92 054 097,45	95 796 251,87	110 351 460,55
LBPAM OBLI COURT TERME C					
Actif net en EUR	57 266 233,35	45 583 366,64	41 246 840,94	37 869 967,20	44 149 170,11
Nombre de titres	2 291 000,25730	1 807 523,03734	1 565 975,81695	1 428 651,92654	1 652 019,32677
Valeur liquidative unitaire en EUR	24,99	25,21	26,33	26,50	26,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,20	-0,15
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,40	0,52	0,54	0,59	0,54
LBPAM OBLI COURT TERME D					
Actif net en EUR	56 493 143,43	53 947 116,30	50 069 701,38	56 939 374,45	63 483 376,06
Nombre de titres	3 179 923,09497	3 059 663,99526	2 776 286,77194	3 204 334,17255	3 563 563,92316
Valeur liquidative unitaire en EUR	17,76	17,63	18,03	17,76	17,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,13	-0,10
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,29	0,37	0,38	0,10	0,08
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	*
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,30	0,28
LBPAM OBLI COURT TERME E					
Actif net en EUR	1 266 450,30	384 738,48	737 555,13	986 910,22	2 718 914,38
Nombre de titres	114,79950	34,42798	62,87456	83,18106	226,17038
Valeur liquidative unitaire en EUR	11 031,84	11 175,16	11 730,58	11 864,60	12 021,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-91,39	-69,60
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	224,45	276,96	298,27	325,96	303,12

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.5% 07/04/2017	EUR	2 000 000	2 034 039,45	1,84
ALLEMAGNE 3.25% 15	EUR	1 000 000	1 033 052,60	0,94
ALLEMAGNE 3.75% 04/01/2019	EUR	1 000 000	1 153 272,74	1,05
ALLEMAGNE 3.75%06-040117	EUR	1 000 000	1 077 202,74	0,98
ALLEMAGNE 4.25% 07/17	EUR	2 000 000	2 260 302,19	2,04
BAYER AG E3R 24/01/2016	EUR	242 000	242 579,94	0,22
COMMERZB 4 3/4%09-260115 EMTN	EUR	500 000	523 623,56	0,47
KFW 1.125% 10/18	EUR	1 000 000	1 043 346,58	0,95
KFW 1.875% 11/15	EUR	2 000 000	2 037 796,99	1,85
KFW 2% 07/09/2016	EUR	1 000 000	1 040 265,34	0,94
KRED WIED 4.125% 07/ 17	EUR	1 000 000	1 124 107,53	1,02
METRO AG 7.625%09-050315 EMTN	EUR	390 000	419 462,42	0,38
TOTAL ALLEMAGNE			13 989 052,08	12,68
AUTRICHE				
AUTRICHE 3.20% 20/02/17	EUR	1 000 000	1 097 437,12	0,99
AUTRICHE 4%06-0916	EUR	1 500 000	1 621 415,96	1,46
AUTRICHE 4,65%03-18	EUR	1 000 000	1 187 276,03	1,08
TELEKOM FIN 6.375% 29/01/16 EMTN	EUR	350 000	393 276,88	0,36
UNICREDIT BANK AUSTRIA AG 2.5% 27/05/2019	EUR	500 000	536 601,99	0,49
TOTAL AUTRICHE			4 836 007,98	4,38
BELGIQUE				
BELGIQUE OLO 4% 28/03/18	EUR	1 000 000	1 160 613,70	1,05
BELGIQUE 3.25%06-16 OLO S.47	EUR	1 000 000	1 065 995,07	0,97
BELGIQUE 3.5%09-280315	EUR	1 500 000	1 552 825,48	1,41
CCBGBB 1 1/8 05/22/17	EUR	200 000	203 773,48	0,18
INBEV 8.625%09-300117 EMTN	EUR	500 000	625 671,23	0,57
TOTAL BELGIQUE			4 608 878,96	4,18
DANEMARK				
DANSKE BK 3.25% 09-15	EUR	1 000 000	1 031 733,70	0,93
TOTAL DANEMARK			1 031 733,70	0,93
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER 3.625% 07/09/2015	EUR	500 000	517 233,90	0,47
BBVA SENIOR FINANCE SA 4.375% 21/09/2015	EUR	500 000	520 482,74	0,47
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 4.25% 31/10/16	EUR	1 000 000	1 077 404,93	0,98
ESPAGNE 3.15%20/09/05-31/01/16	EUR	1 000 000	1 059 266,16	0,96
ESPAGNE 3.25% 30/04/16	EUR	2 000 000	2 120 000,55	1,92
ESPAGNE 4.1%08-300718	EUR	2 000 000	2 277 880,55	2,06
ESPAGNE 4.50% 01/18	EUR	1 000 000	1 160 194,52	1,05
FADE 2 1/4 12/17/16	EUR	400 000	413 280,49	0,37
INSTITUT CREDITO OFICIAL 2.375% 31/10/2015	EUR	1 000 000	1 020 394,52	0,92
LA CAIXA 3.50% 31/03/2016	EUR	700 000	746 227,52	0,68
LA CAIXA 4.25%06-260117	EUR	1 000 000	1 121 064,79	1,02
SPGB 2.1 04/30/17	EUR	1 500 000	1 577 570,34	1,43
TELEFONICA 5.496% 01/04/16 EMTN	EUR	400 000	442 232,21	0,40
TOTAL ESPAGNE			14 053 233,22	12,73
ETATS UNIS AMERIQUE				
GOLDMAN SACHS TV 02/02/2015	EUR	500 000	500 594,00	0,45
KRAFT FOODS 6.25% 20/03/15 *EUR	EUR	400 000	424 743,51	0,38
PHILIP MORRIS 5.875% 09/15	EUR	500 000	528 873,97	0,48
WELLS FARGO 4.125% 11/16	EUR	500 000	538 784,93	0,50
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 992 996,41	1,81

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
BFCM 3% 29/10/15 EMTN	EUR	1 000 000	1 028 209,04	0,93
BNP PARIBAS 2.875%10-130715 EMTN	EUR	500 000	513 826,51	0,47
BPCE SA E3R 16/01/15	EUR	500 000	500 668,50	0,45
BPCE SFH 1.5% 28/02/18	EUR	1 000 000	1 055 100,82	0,96
BRE FINANCE FRANCE SA 2.75% 12/10/2015	EUR	450 000	459 168,35	0,42
CADES 3% 11-16	EUR	1 500 000	1 589 712,33	1,44
CARREFOUR BQ TV 04/16	EUR	158 000	159 641,15	0,14
CFF 2.875% 14/01/16	EUR	1 500 000	1 584 601,64	1,44
CREDIT AGRICOLE HOME LOA 2.125% 10/07/2017	EUR	1 000 000	1 060 371,23	0,96
CREDIT AGRICOLE HOME LOA 3.5% 14/06/2018	EUR	1 000 000	1 133 617,53	1,03
CREDIT MUTUEL ARKEA COVERED BONDS 2.5%10-160615	EUR	1 000 000	1 024 474,11	0,93
DMA 2,75%10-250116 EMTN	EUR	1 500 000	1 580 854,73	1,43
EMPRUNT ETAT 5%01-16 OAT	EUR	1 000 000	1 100 933,01	1,00
FIN FONCIER 4 1/8% 25102017 EMTN	EUR	1 000 000	1 120 176,99	1,02
FRA EMPRUNT ETAT 3.50%05-15 OAT	EUR	2 453 307	2 539 496,72	2,31
KERING 1.875% 08/10/2018	EUR	400 000	421 696,77	0,38
LVMH 3.375% 07/04/15	EUR	500 000	516 686,58	0,47
OAT 3.75%06-25/04/2017	EUR	1 000 000	1 113 678,63	1,01
ORANGE 1.875% 09/18	EUR	400 000	422 331,95	0,38
PERNOD RICARD 5%11-150317 EMTN	EUR	400 000	455 199,18	0,41
SOCIETE GENERALE E3R 14/01/2015	EUR	400 000	400 531,86	0,36
SOCIETE GENERALE SCF 3.375%10-160418 EMTN	EUR	1 000 000	1 130 120,96	1,02
SOCIETE GENERALE 2.375% 13/07/15	EUR	800 000	818 161,64	0,74
SOLFEA 1.5% 07/06/2016	EUR	900 000	904 205,10	0,82
ST GOBAIN 4% 08/10/18 EMTN	EUR	400 000	453 765,37	0,41
TOTAL FRANCE			23 087 230,70	20,93
IRLANDE				
CATERPILLAR INTL FIN LTD TR 23/05/16	EUR	100 000	100 219,45	0,09
GE CAPITAL TV 03/05/2016	EUR	500 000	502 934,00	0,46
IRLANDE 4.50% 10/18	EUR	1 000 000	1 166 419,73	1,05
IRLANDE 4.60%99-16	EUR	1 000 000	1 092 009,18	0,99
IRLANDE 5.50% 10/17	EUR	1 000 000	1 157 514,11	1,05
TOTAL IRLANDE			4 019 096,47	3,64
ITALIE				
INTESA SANPAOLO SPA 3.375%10-190115 EMTN	EUR	400 000	413 498,19	0,37
ITALIE 1.15% 15/05/2017	EUR	1 500 000	1 521 915,25	1,38
ITALIE 2.25% 05/16	EUR	2 000 000	2 055 139,78	1,86
ITALIE 2.75% 15/11/2016	EUR	1 000 000	1 045 634,31	0,95
ITALIE 3%10-011115 T-BILL	EUR	2 000 000	2 054 653,48	1,86
ITALIE 3.75% 01 08 2015	EUR	1 000 000	1 035 828,64	0,94
ITALIE 3.75% 15/4/16	EUR	1 000 000	1 051 197,80	0,95
ITALIE 4 1/2 2018	EUR	2 000 000	2 302 656,74	2,09
ITALIE 4%07-010217	EUR	1 000 000	1 088 825,22	0,99
ITALIE 4.50% 02/18	EUR	2 000 000	2 269 516,74	2,06
UNICREDIT SPA 4.375% 11/09/2015 SERIE EMTN	EUR	450 000	467 772,35	0,42
TOTAL ITALIE			15 306 638,50	13,87
LUXEMBOURG				
EFSF 0.50% 03/16	EUR	1 000 000	1 010 174,38	0,92
EFSF 1.125% 01/06/15	EUR	1 000 000	1 011 279,18	0,91
TOTAL LUXEMBOURG			2 021 453,56	1,83

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
BMW E3R+0.35% 04/04/2017	EUR	500 000	501 750,00	0,45
IBERDROLA INTL BV 4.25% 11/10/2018	EUR	400 000	457 377,48	0,41
ING BANK NV 3.375%10-030315	EUR	500 000	516 709,73	0,47
KBC IFIMA NV 3% 29/08/2016 EMTN	EUR	500 000	527 016,37	0,48
NETHERLAND GOVT 2.5% 15/01/2017	EUR	2 000 000	2 151 850,14	1,96
PAYS BAS 3.25%05-15	EUR	1 500 000	1 549 609,73	1,40
PAYS-BAS 4.5%07-150717	EUR	1 000 000	1 136 222,05	1,03
REPSOL INTL FINANCE 4.25% 12/02/2016	EUR	300 000	324 049,60	0,29
STORM E3M 22/03/2052	EUR	550 000	143 317,55	0,13
TOTAL PAYS-BAS			7 307 902,65	6,62
ROYAUME UNI				
ABBAY NATL TREASURY 3.375%10-201015 EMTN	EUR	500 000	515 744,93	0,47
BAT INTERNATIONAL FIN TV 03/06/2018	EUR	700 000	704 264,87	0,64
CREDIT AGRICOLE LONDON TV 01/15	EUR	500 000	500 607,18	0,45
LLOYDS TSB BANK PLC 4.625% 02/02/2017	EUR	1 000 000	1 130 912,05	1,02
RBS 1 1/2 11/28/16	EUR	200 000	203 658,33	0,18
STANDARD CHARTERED BANK 5.875%07-260917 EMTN	EUR	500 000	572 533,42	0,52
U E3R+0.25% 05-09-16 EMTN	EUR	370 000	370 756,66	0,34
WESTPAC E3R+0.4% 10/03/2017	EUR	1 000 000	1 004 268,11	0,91
TOTAL ROYAUME UNI			5 002 745,55	4,53
SLOVENIE				
SLOVENIE 4.375% 06/02/2019	EUR	206 000	241 490,58	0,22
TOTAL SLOVENIE			241 490,58	0,22
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 1.5% 06/07/15	EUR	500 000	507 120,27	0,46
SWEDBANK 1.75% 18/06/2015	EUR	400 000	406 682,79	0,37
TOTAL SUEDE			913 803,06	0,83
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			98 412 263,42	89,18
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			98 412 263,42	89,18
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE 2% 120715	EUR	1 100 000	1 122 087,40	1,02
TOTAL FRANCE			1 122 087,40	1,02
TOTAL Titres de créances négociés sur marchés réglementé ou assimilé			1 122 087,40	1,02
TOTAL Titres de créances			1 122 087,40	1,02
Organismes de placement collectif				
OPC français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE				
FRANCE				
LBPAM OBLI CONVERGENCE EUROPE M	EUR	3 340	548 929,00	0,50
LBPAM OBLI CROSSOVER I	EUR	120	1 319 460,00	1,20
LBPAM OBLI PARTENAIRES EUROPE FCP	EUR	300	355 254,00	0,32
LBPAM PREMIERE OBLI INFLATION M	EUR	19 676	2 425 263,76	2,20
LBPAM TRESORERIE 5DEC FCP	EUR	490	4 909 114,00	4,44
TOTAL FRANCE			9 558 020,76	8,66
TOTAL OPC français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE			9 558 020,76	8,66
TOTAL Organismes de placement collectif			9 558 020,76	8,66
Titres mis en dépôt				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE 3.5%11-280617	EUR	1 150 000	1 271 905,83	1,15
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 271 905,83	1,15
TOTAL Titres mis en dépôt			1 271 905,83	1,15

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUR EUREX BOBL 0315	EUR	-18	-12 960,00	-0,01
GR SCHATZ 0315	EUR	89	13 795,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			835,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			835,00	0,00
Autres instruments financiers à terme				
Autres Swaps				
SWP DE PERF 06/04/16	EUR	1 800 000	-77,58	0,00
TOTAL Autres SWAPS			-77,58	0,00
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-77,58	0,00
TOTAL Instruments financiers à terme			757,42	0,00
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-1 125	-1 125,00	0,00
TOTAL Appel de marge			-1 125,00	0,00
Créances			79 179,36	0,07
Dettes			-92 352,88	-0,08
Comptes financiers			724,24	0,00
Actif net			110 351 460,55	100,00
LBPAM OBLI COURT TERME C	EUR	1 652 019,32677	26,72	
LBPAM OBLI COURT TERME D	EUR	3 563 563,92316	17,81	
LBPAM OBLI COURT TERME E	EUR	226,17038	12 021,53	

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
 (SELON INSTRUCTION FISCALE DU CGI: N°140 51 - 2 - 05 DU 11 AOUT 2005)

Portefeuille : LBPAM OBLI COURT TERME

DECOMPOSITION DU COUPON ACTION : LBPAM OBLI COURT TERME D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	285 085,11	EUR	0,08	EUR
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	285 085,11	EUR	0,08	EUR

LBPAM OBLI COURT TERME

Société d'Investissement à Capital Variable

34, rue de la Fédération

75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

LBPAM OBLI COURT TERME

Société d'Investissement à Capital Variable

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV LBPAM OBLI COURT TERME établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans l'annexe.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

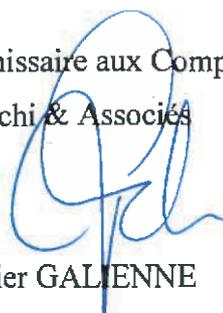
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 20 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes
Scacchi & Associés



Olivier GALIENNE